

RAPPORT ANNUEL 2024

sur le prix et la qualité du service
public d'élimination des déchets
ménagers et assimilés



Ensemble, trions mieux, valorisons plus !



ÉDITO



À l'heure où la gestion des déchets devient un enjeu majeur pour nos collectivités, tant sur le plan environnemental qu'économique, il nous revient de mettre en place des solutions maîtrisées et durables. Ce rapport annuel sur l'activité 2024 permet de faire un état des lieux concernant les déchets des ménages dans notre département, nos actions, les défis à venir et pour évoquer l'un des projets les plus ambitieux pour les emballages et le papier : l'intégration d'un nouveau centre de tri interdépartemental, qui sera opérationnel dès le deuxième semestre 2026.

La question des déchets est loin d'être un problème isolé. Elle touche chaque foyer, chaque entreprise, chaque territoire. Ensemble, nous avons la responsabilité d'œuvrer pour un système de gestion des déchets qui soit à la fois plus efficace, plus respectueux de l'environnement, plus inclusif tout en restant maîtrisé sur le plan financier. Depuis la création de notre syndicat, notre engagement n'a cessé de se renforcer pour moderniser nos infrastructures, optimiser nos coûts de gestion, tout en plaçant l'environnement au cœur de nos préoccupations.

Les initiatives mises en place ces dernières années, telles que l'extension des consignes de tri, les actions de sensibilisation, montrent que le changement est possible. Mais cela ne suffira pas. Nous devons collectivement redoubler d'efforts pour atteindre des objectifs encore plus ambitieux fixés à l'échelle nationale et leurs planifications à l'échelle régionale. La lutte contre le gaspillage, la promotion des alternatives écologiques et la sensibilisation de chaque habitant à l'importance de son geste quotidien, voilà des axes qui continueront de structurer notre action.

Dans ce contexte, les défis sont nombreux. Réduire le volume des erreurs de tri qui coûtent cher, que ce soit du point de vue de leurs traitements, des pannes qu'elles engendrent, mais aussi concernant le risque qu'elles font prendre aux agents de tri de Capvern par leur dangerosité. Ce projet, d'un nouveau centre de tri à Masseube, est le fruit d'une vision partagée entre 3 syndicats de traitement - Le System des Pyrénées pour le sud de la Haute-Garonne, Trigone pour le Gers et le SMTD65. L'innovation, la recherche de solutions durables, et la coopération interdépartementale sont les clés de notre réussite.

La SPL Tri-0 prévoit une gestion plus efficace, plus innovante, et plus respectueuse de l'environnement.

En effet, ce centre de tri sera équipé des dernières technologies en matière de tri et permettra non seulement de trier des volumes plus importants, de trier mieux les matières, mais aussi de réduire une partie des erreurs.

Mais attention, un outil, aussi technologique soit-il, ne peut corriger l'intégralité de nos erreurs. Avec plus d'un tiers des emballages collectés correspondant à des erreurs de tri, nous devons tous, redoubler d'efforts pour améliorer notre tri.

Avant de déposer votre emballage dans votre bac ou votre colonne jaune, posez-vous cette question simple : « Est-ce un emballage ? » si votre réponse est non, alors vous ne devez pas le déposer dans votre bac de tri.

2026 sera une année de renouvellement de nos instances locales.

Nous allons nous attacher, en 2025, avec mes collègues des collectivités adhérentes, à préparer le prochain grand projet qui nous attend, à savoir le traitement de nos ordures ménagères.

Réalisé depuis presque 10 ans hors de notre département sur les unités de valorisation énergétique Hauts-Garonnaises, nous savons d'ores et déjà que nous ne pourrons plus accéder à ces installations à compter de 2032.

Nous devons donc trouver des solutions pérennes, efficaces, respectueuses de l'environnement afin de retrouver une maîtrise de l'évolution des coûts que nous avons perdu depuis deux décennies.

Ce travail sera celui de la future gouvernance du SMTD65.

Je vous invite, à travers ce rapport annuel, à prendre conscience des efforts déjà réalisés pour l'année 2024 et de ceux qui devront être faits les années à venir.

Je tiens à vous remercier, toutes et tous, pour votre engagement et votre confiance !

Bonne lecture.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe Baubay', written over a light grey rectangular background.

Philippe BAUBAY
Président du SMTD65
Maire de Séméac
Conseiller Régional d'Occitanie

SOMMAIRE

page 01 à 05

PRÉSENTATION DU SMTD65

- ses compétences
- le comité syndical
- les structures adhérentes
- l'organigramme

page 06 à 09

LES CHIFFRES CLÉS

- les tonnages traités par déchet
- l'évolution des tonnages traités par déchet

page 10 à 13

LE TRANSFERT DES DÉCHETS

- les quais de transfert

page 14 à 15

LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- les tonnes traitées
- les sites de traitement

page 16 à 18

LE TRI ET LA VALORISATION DES EMBALLAGES ET DU PAPIER

- les tonnes traitées
- les centres de tri
- la répartition par collectivité
- les refus de tri

page 19

LA VALORISATION DU VERRE

- les tonnes traitées
- les sites de stockage et de traitement

page 20 à 21

LA VALORISATION DES BIODÉCHETS : DÉCHETS VERTS ET DCT

- les tonnes traitées
- les sites de traitement

page 22 à 23

LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES DÉCHÈTERIES

- les tonnes traitées par déchets
- les sites et modes de traitement

page 24 à 27

LES INFOS ET ACTUALITÉS 2024

page 28

LE MODECOM

- caractérisation des déchets ménagers et assimilés

page 29 à 31

LES ÉLÉMENTS FINANCIERS

- les marchés publics
- les dépenses et investissements

LES COMPÉTENCES DU SMTD65

Le SMTD65 est une structure publique dont les compétences sont énumérées ci-dessous :

REGROUPEMENT ET TRANSFERT DES DÉCHETS DES MÉNAGES : ORDURES MÉNAGÈRES ET EMBALLAGES

- À travers 8 quais de transfert (ordures ménagères et collecte sélective)
- et 1 loge à verre



TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Sur 3 Unités de Valorisation Énergétique (Toulouse, Bessières, Lescar)
- et 1 Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (Liéoux)



LE TRI ET LA VALORISATION DES EMBALLAGES ET DES DÉCHETS

- Capvern (SMTD65)
- Sévignacq (Valor Béarn)





LE TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES BAS DE QUAIS DE DÉCHÈTERIES

- Provenant de 15 déchèteries pour le territoire du SYMAT et celui de la Communauté de Communes Adour Madiran.



LA VALORISATION DES BIODÉCHETS*

Sur 3 plateformes de compostage :

- Capvern (SMTD65)
- Bordères-sur-L'Échez
- Riscles

et 4 plateformes de broyage :

- Argelès-Gazost (SMTD65)
- Cauterets (SMTD65)
- Viella (SMTD65)
- Riscles (CCAM)

Le SMTD65 traite les déchets de cuisine et de table issus de la collecte du SMECTOM (en régie à Capvern) et celle du SYMAT (via un prestataire).

* Biodéchets = déchets verts et déchets de cuisine et de table.



VALORISATION DES DÉCHETS DE PAPIER

des emballages :

(rn)



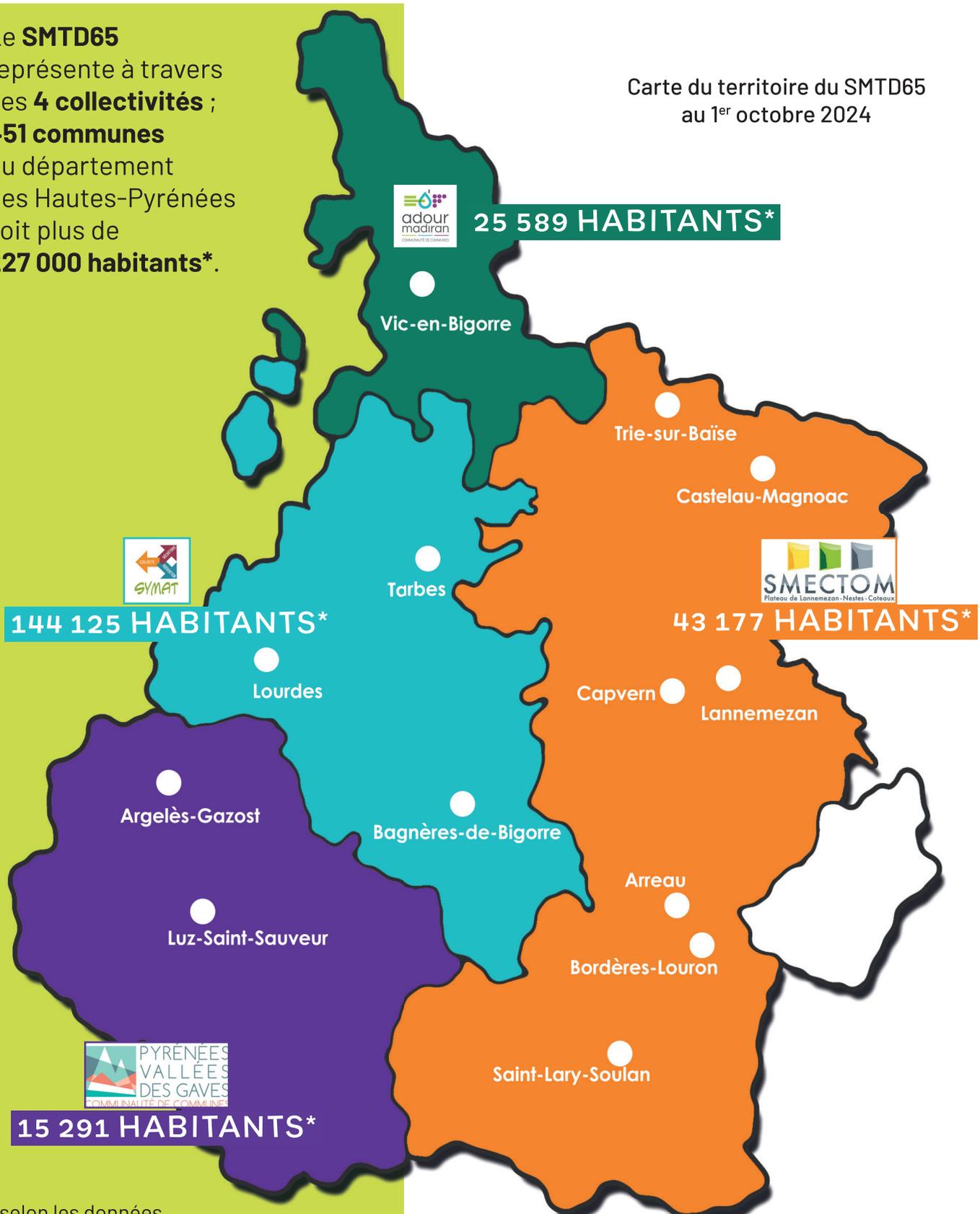
LES ADHÉRENTS

PAGE
2

Le SMTD65 est constitué par l'adhésion de 4 collectivités de collecte. Ces collectivités de collecte définissent le territoire du SMTD65. En 2024, elles sont les suivantes : le SYMAT, la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves, LE SMECTOM et la Communauté de Communes Adour Madiran.

Le **SMTD65** représente à travers ces **4 collectivités** ; **451 communes** du département des Hautes-Pyrénées soit plus de **227 000 habitants***.

Carte du territoire du SMTD65
au 1^{er} octobre 2024



* selon les données
INSEE/CITEO 2024

LE COMITÉ SYNDICAL

PAGE
3

Le comité syndical est l'organe délibérant du SMTD65.
En 2024, il est composé du Président, Monsieur Philippe BAUBAY,
et de 35 élus des 4 collectivités de collecte.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES



ÉLUS TITULAIRES	ÉLUS SUPPLÉANTS
M. ABBADIE Jean-Marc - 2 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT M. COLLADO Pascal M. LAGUIBEAU Serge M. PEREIRA-DA-CUNHA Noël	M. BAUDIFFIER Régis Mme DULOUD-GLEÏZE Andrée M. LONCA Guy M. PEDARRIBES Joël

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ADOUR MADIRAN



ÉLUS TITULAIRES	ÉLUS SUPPLÉANTS
M. BOURBON Christian - 3 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT M. DINTRANS Louis M. LAFFITTE Jean-Marc M. RÉ Frédéric	Mme LABEDENS Pascale M. LACAZE Julien M. LAFON-PLACETTE Lucien M. NADAL Jean

SMECTOM DU PLATEAU DE LANNEMEZAN, DES NESTES ET DES CÔTEAUX



ÉLUS TITULAIRES	ÉLUS SUPPLÉANTS
M. ANGLADE Jean-Louis - 6 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT M. CARRERE Gilbert M. CASTERAN Joël M. DATAS-TAPIE Nicolas M. MILLET Michel M. PLANO Bernard - 1 ^{er} VICE-PRÉSIDENT M. RECURT André	Mme ABADIE Joëlle M. BARRERE Claude M. DUMAINE Pierre M. LACOUME Philippe M. LARAN Jean-Paul M. RIVIÈRE Patrick M. RUMEAU Yoan

SYMAT

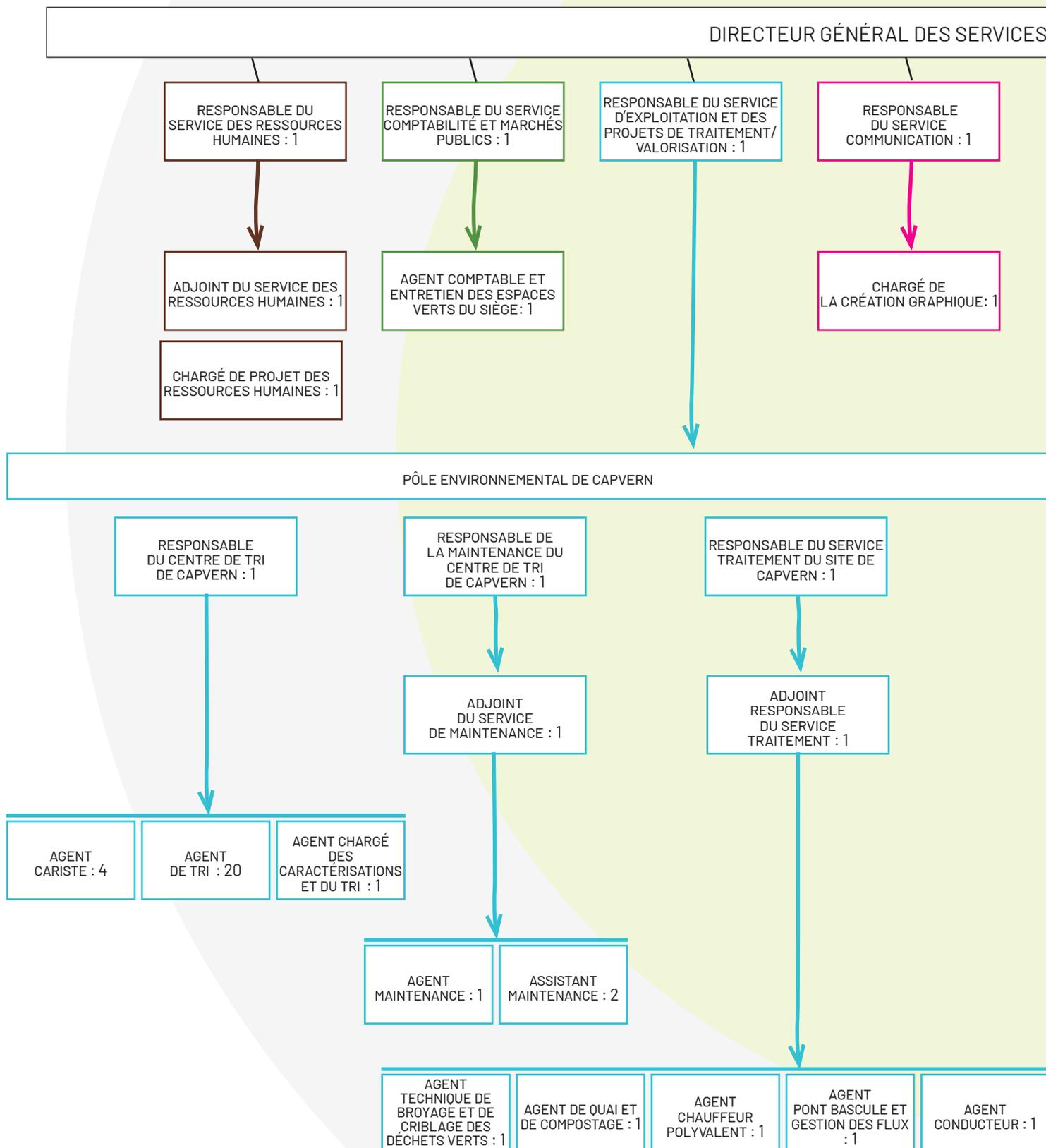


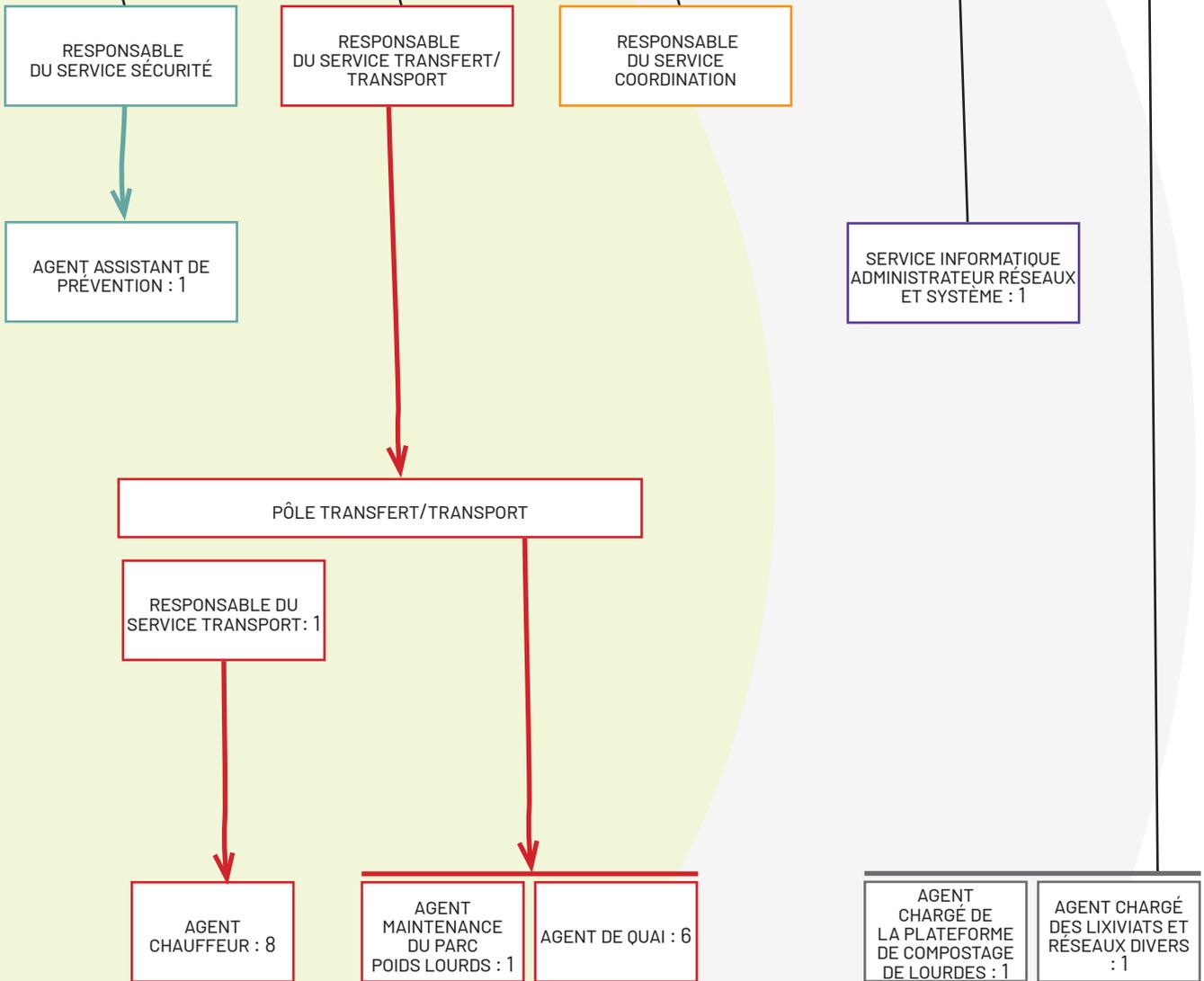
ÉLUS TITULAIRES	ÉLUS SUPPLÉANTS
Mme AUGÉ Françoise M. BAUBAY Philippe - PRÉSIDENT M. BORDENAVE Francis M. CARMOUZE Rémi M. CAZABAT Claude M. DETHOU Roland - 4 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT M. DOBIGNARD Jean-Luc M. DOYHAMBEHERE Marc M. GALLET Alain - 10 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT M. LABORDE André M. LAFON-PUYO Francis - 7 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT M. LAGARDELLE Gilles - 5 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT M. LESGARDS Claude - 9 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT M. LUQUET Alain - 8 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT Mme MARIN Marion Mme MATEO Francine M. PIRON Jean-Claude Mme PREVOST Cécile M. PUJOL Dominique Mme TOSON Régine Mme VERDOUX Maryse - 11 ^{ème} VICE-PRÉSIDENT	M. ABADIE Vincent M. ABAT François M. ALMENDRO Serge M. ALONSO Emmanuel M. BARTHE Stéphane M. CIEUTAT Serge Mme DANTIN Julienne M. DE-GINESTET Yves M. DILMI Mohamed M. ERNANDEZ Philippe Mme HUILLET Paule M. LAFAILLE Paul M. LAFFAYE Jean M. LAPEYRE Hervé Mme MARCHE Sylvie Mme PICHON Josiane M. PONCE Hubert M. PUJO-MENJOUET Alexandre M. RIVIERE Daniel M. TALBOT Alain M. VIGNAUD Christophe

LES AGENTS DU SMTD65

PAGE
4

Cet organigramme met en avant l'équipe du SMTD65 qui est composée de plus de 65 personnes. Ces agents sont engagés, au quotidien, dans la gestion des déchets dans les Hautes-Pyrénées.





LES TONNAGES TRAITÉS PAR LE SMTD65 ET

PAGE
6

Le SMTD65 présente dans ces tableaux, les tonnes traitées par déchet, leurs coûts respectifs et ce que représentent ces tonnages rapportés à la population des Hautes-Pyrénées.

ORDURES MÉNAGÈRES

TONNES TRAITÉES	COÛT DE TRAITEMENT	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT
46 795 TONNES	163 €/TONNE	208 KG



COLLECTE SÉLECTIVE*

TONNES TRAITÉES	COÛT DE TRAITEMENT	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT
14 857 TONNES	120 €/TONNE**	66 KG

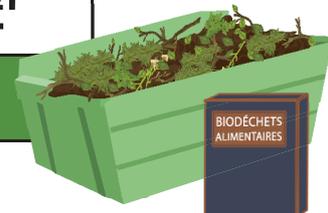


* : Papiers + emballages des points d'apports volontaires, collecte à domicile et déchèteries.

** : Ce coût comprend les dépenses - les recettes annuelles du tri ainsi que 50% des soutiens CITEO (les soutiens CITEO = 50% destinés à la collecte et 50% pour le traitement)

BIODÉCHETS***

TONNES TRAITÉES	COÛT DE TRAITEMENT	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT
24 008 TONNES	47 €/TONNE	107 KG



VERRE

TONNES TRAITÉES	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT
9 212 TONNES	41 KG



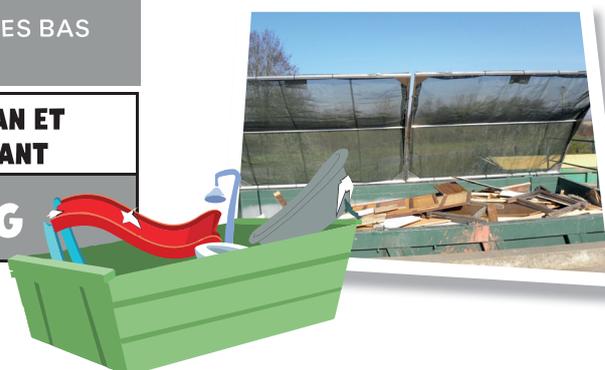
FONCTIONNEMENT LOGE À VERRE (POUR LES TONNES DU SYMAT ET DE LA CCPVG)

TONNES TRAITÉES (SYMAT ET LA CCPVG)	COÛT DE TRAITEMENT DE LA LOGE (REVENTE - TRANSPORT)
6 216 TONNES	1,43 €/TONNE



DÉCHÈTERIES (DÉCHETS ISSUS DES BAS DE QUAIS DE DÉCHÈTERIES)

TONNES TRAITÉES	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT
24 840 TONNES	110 KG



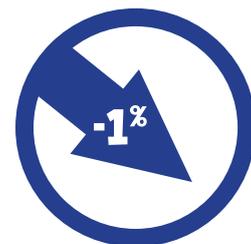
*** Biodéchets = déchets verts + déchets de cuisine et de table

ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS PAR

En 2024, les tonnages d'ordures ménagères continuent de baisser à l'échelle du territoire du SMTD65. En 10 ans, elles ont diminué de plus de 15 000 tonnes. C'est une avancée significative et un engagement fort de la part des Hauts-Pyrénéens qui trient davantage.



	ORDURES MÉNAGÈRES			
	TONNES TRAITÉES EN 2023	TONNES TRAITÉES EN 2024	ÉVOLUTION ENTRE 2023 ET 2024	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT EN 2024
SMECTOM	9 043	9 280	3%	228 KG
CCAM	3 651	3 410	-7%	133 KG
CCPVG	4 788	4 773	-0,3%	312 KG
SYMAT	29 591	29 332	-1%	204 KG
TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	47 073	46 795	-1%	208 KG




	COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES*			
	TONNES TRAITÉES EN 2023	TONNES TRAITÉES EN 2024	ÉVOLUTION ENTRE 2023 ET 2024	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT EN 2024
SMECTOM	2 246	2 419	8%	61 KG
CCAM	913	1 211	33%**	47 KG
CCPVG	877	920	5%	60 KG
SYMAT	9 719	10 307	6%	72 KG
TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	13 754	14 857	8%	66 KG




	VERRE			
	TONNES TRAITÉES EN 2023	TONNES TRAITÉES EN 2024	ÉVOLUTION ENTRE 2023 ET 2024	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT EN 2024
SMECTOM	2 032	2 055	1%	52 KG
CCAM	966	941	-3%	37 KG
CCPVG	1 140	1 176	3%	77 KG
SYMAT	5 083	5 040	-1%	35 KG
TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	9 220	9 212	PAS D'ÉVOLUTION SIGNIFICATIVE	41 KG



	BIODÉCHETS***			
	TONNES TRAITÉES EN 2023	TONNES TRAITÉES EN 2024	ÉVOLUTION ENTRE 2023 ET 2024	POIDS PAR AN ET PAR HABITANT EN 2024
SMECTOM	3 879	4 728	22%	119 KG
CCAM	2 489	3 237	30%	126 KG
CCPVG	2 797	2 174	-22%	142 KG
SYMAT	12 922	13 643	6%	95 KG
TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	22 087	24 008	9%	107 KG



* : Papiers + emballages des points d'apport volontaire, collecte à domicile et déchèteries.

** : les tonnes comptabilisent le papier en 2024.

Un effort reste à faire concernant la qualité du tri des emballages qui engendre un taux de refus dont le coût est jusqu'à 7 fois supérieur au coût de traitement de la collecte sélective lorsque le tri est correctement fait. Le taux de refus a augmenté de 22 % depuis 2023.

> ÉVOLUTION DES TONNAGES TRAITÉS ENTRE 2015 ET 2024

	ORDURES MÉNAGÈRES	COLLECTE SÉLECTIVE*	VERRE	BIODÉCHETS***
2015	62 816	11 139	7 267	18 682
2018	57 713	12 474	8 394	22 023
2021	50 069	13 944	9 125	21 525
2024	46 795	14 857	9 212	24 008

*** Biodéchets = déchets verts + déchets de cuisine et de table

> ÉVOLUTION DES TONNES DE «REFUS DE TRI» ENTRE 2023 ET 2024

Les refus de tri sont des déchets qui ont été déposés dans le bac jaune et qui ne sont pas des emballages ni du papier.

Des exemples **d'erreurs** courantes : **objets en plastique** (jouets, vaisselle, ...)

couches souillées (adultes/enfants), **DASRI** (seringues, aiguilles,...), **produits**

dangereux (phytosanitaires, entretien automobile, entretien piscine, peinture, bouteilles de gaz, batteries, ...).

Cette liste n'est pas exhaustive.



Photo d'erreur grave provenant du centre de tri de Capvern. Tapis de tri dégradé par des couches souillées.

	REFUS DE TRI		
	TONNES GÉNÉRÉES EN 2023	TONNES GÉNÉRÉES EN 2024	ÉVOLUTION ENTRE 2023 ET 2024
SMECTOM	495	677	37 %
CCAM	347	545	57 %
CCPVG	295	351	19 %
SYMAT	3 381	3 960	17 %
TOTAUX POUR LE TERRITOIRE DU SMTD65	4 518	5 533	22 %

EXEMPLES DE «REFUS DE TRI»



LES QUAIS DE TRANSFERT

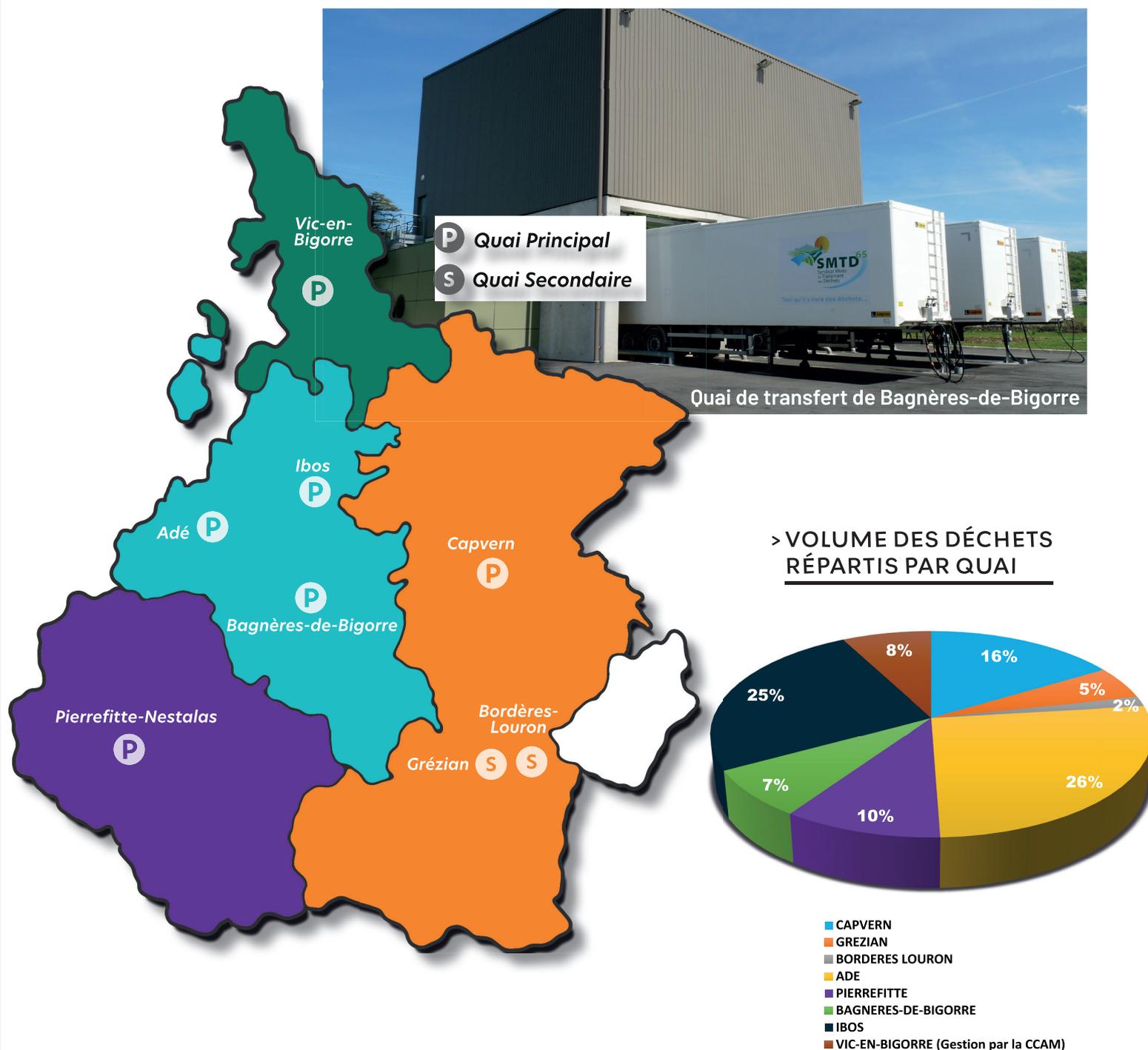
PAGE
10

Le territoire du SMTD65 compte 8 quais de transfert dont 7 sont gérés directement par le SMTD65.

Ces quais permettent de réduire le nombre de camions sur les routes du département en stockant séparément les ordures ménagères et la collecte sélective des emballages et papiers dans des semi-remorques appelés FMA (Fond Mouvant Alternatif).

Chaque quai gère un volume différent, avant de partir vers un site de traitement, que ce soit de collecte sélective (centre de tri) et d'ordures ménagères (site de traitement hors département).

3 zones de quais permettent de gérer les déchets : **ZONE EST** avec les quais de Capvern, Grézian et Bordères-Louron, la **ZONE OUEST** avec les quais de Pierrefitte-Nestalas et Adé et, enfin, les quais de la **ZONE CENTRE** avec Bagnères-de-Bigorre, Ibos et Vic-en-Bigorre.



CAPVERN

EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	9 280 TONNES
COÛT	50,61 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SMECTOM
PERSONNEL SMTD65	2 CHAUFFEURS, 0,5 AGENT DE QUAÏ

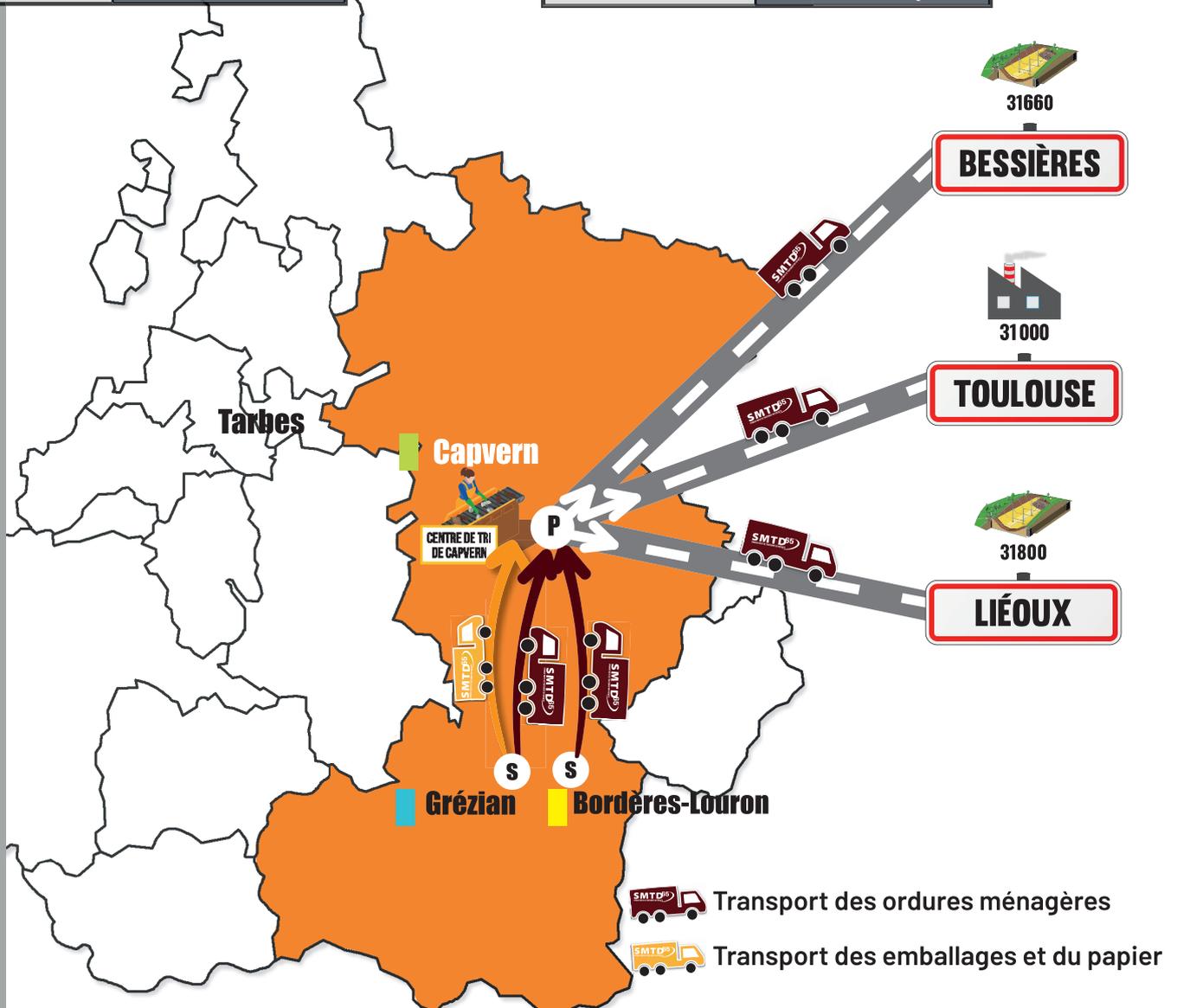
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	9 280 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	573 TONNES

BORDÈRES-LOURON

EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES (TRANSFERT VERS CAPVERN)	850 TONNES
COÛT	LE COÛT DE FONCTIONNEMENT DU QUAÏ DE BORDÈRES-LOURON EST COMPRIS DANS CELUI DU QUAÏ DE GRÉZIAN.
ZONE DE CHALANDISE	CANTON DU LOURON
PERSONNEL SMTD65	0,25 CHAUFFEUR

GRÉZIAN

EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES (TRANSFERT VERS CAPVERN)	2 376 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	573 TONNES
COÛT	47,01 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	CANTON D'ARREAU, DU LOURON ET DE VIELLE-AURE
PERSONNEL SMTD65	0,75 CHAUFFEUR, 0,5 AGENT DE QUAÏ



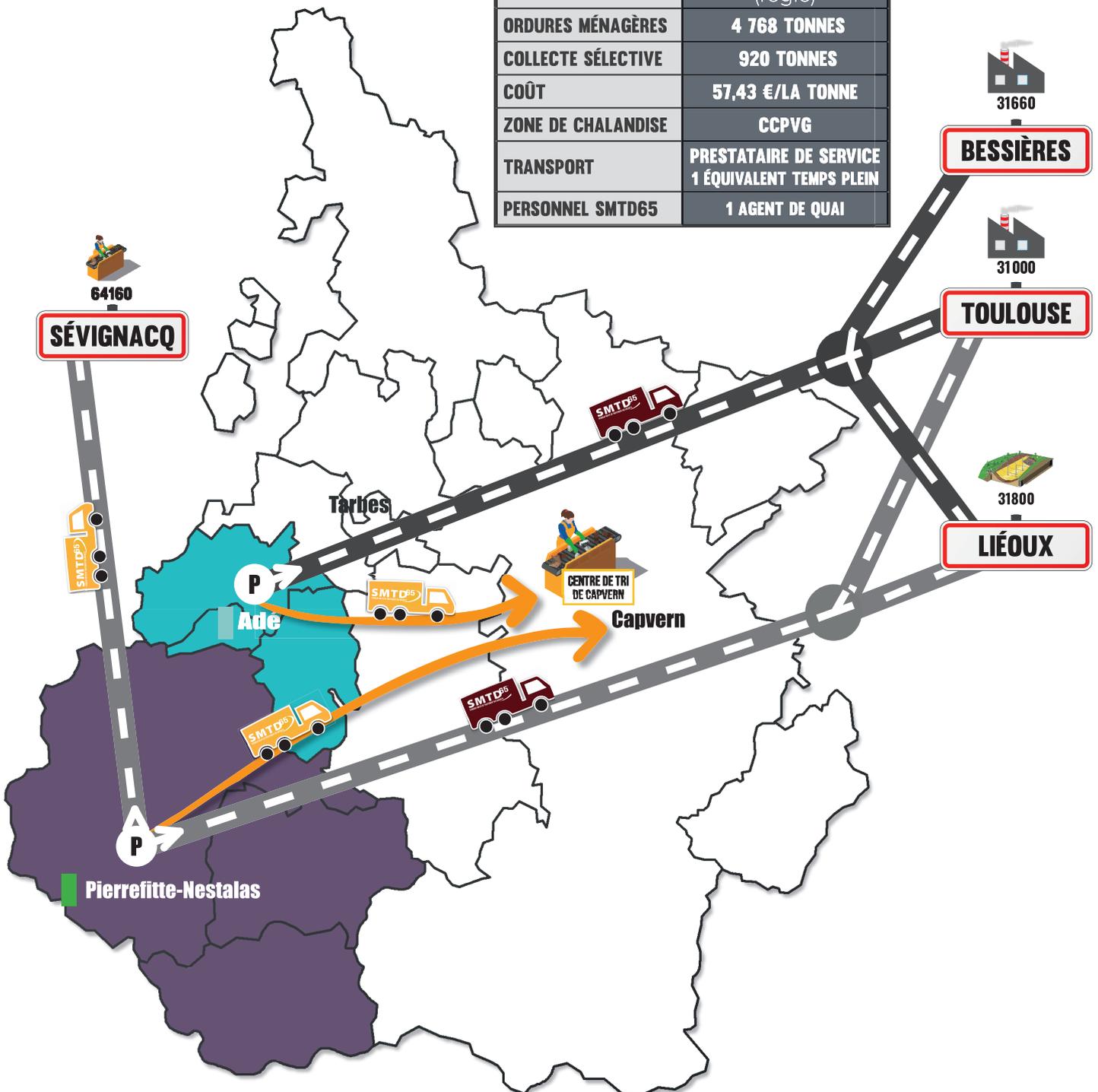
LES QUAIS ZONE OUEST

PAGE
12

EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	17 564 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	3 095 TONNES

ADÉ	
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	12 796 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	2 175 TONNES
COÛT	34,82 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT
PERSONNEL SMTD65	2 AGENTS DE QUAÏ ET 2 CHAUFFEURS

PIERREFITTE-NESTALAS	
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	4 768 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	920 TONNES
COÛT	57,43 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	CCPVG
TRANSPORT	PRESTATAIRE DE SERVICE 1 ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN
PERSONNEL SMTD65	1 AGENT DE QUAÏ



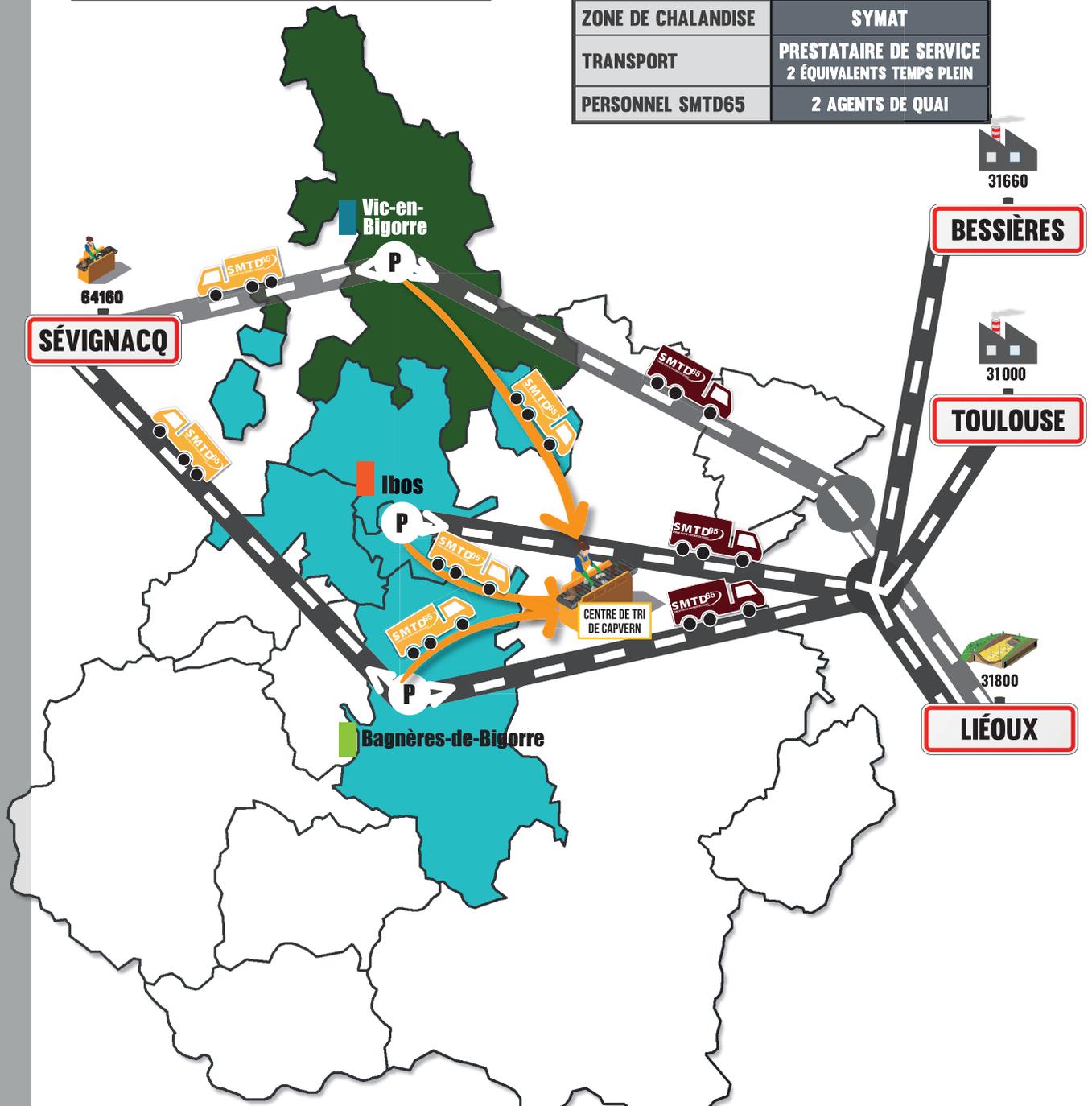
LES QUAIS ZONE CENTRE

EXPLOITATION	SMTD65 (régie) + PRESTATION CCAM
ORDURES MÉNAGÈRES	19 601 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	8 345 TONNES

VIC-EN-BIGORRE	
EXPLOITATION	PRESTATION CCAM
ORDURES MÉNAGÈRES	3 410 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	931 TONNES
COÛT	44,73€/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	CCAM
PERSONNEL SMTD65	PRESTATION CCAM ACCUEIL + TRANSPORT

BAGNÈRES-DE-BIGORRE	
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	2 987 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	1 247 TONNES
COÛT	50,63 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT
PERSONNEL SMTD65	1 AGENT DE QUAÏ (80%) ET 1 CHAUFFEUR

IBOS	
EXPLOITATION	SMTD65 (régie)
ORDURES MÉNAGÈRES	13 204 TONNES
COLLECTE SÉLECTIVE	6 167 TONNES
COÛT	33,32 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT
TRANSPORT	PRESTATAIRE DE SERVICE 2 ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN
PERSONNEL SMTD65	2 AGENTS DE QUAÏ



LES ORDURES MÉNAGÈRES : SITES DE TRA

PAGE
14

Depuis 9 ans, nos ordures ménagères sont traitées hors département. Sans solution de traitement dans les Hautes-Pyrénées, le SMTD65 est contraint d'externaliser nos ordures ménagères vers 4 sites : Bessières (31), Toulouse (31), Liéoux (31) et Lescar (64).

**46 795
TONNES**

**D'ORDURES MÉNAGÈRES
DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES**

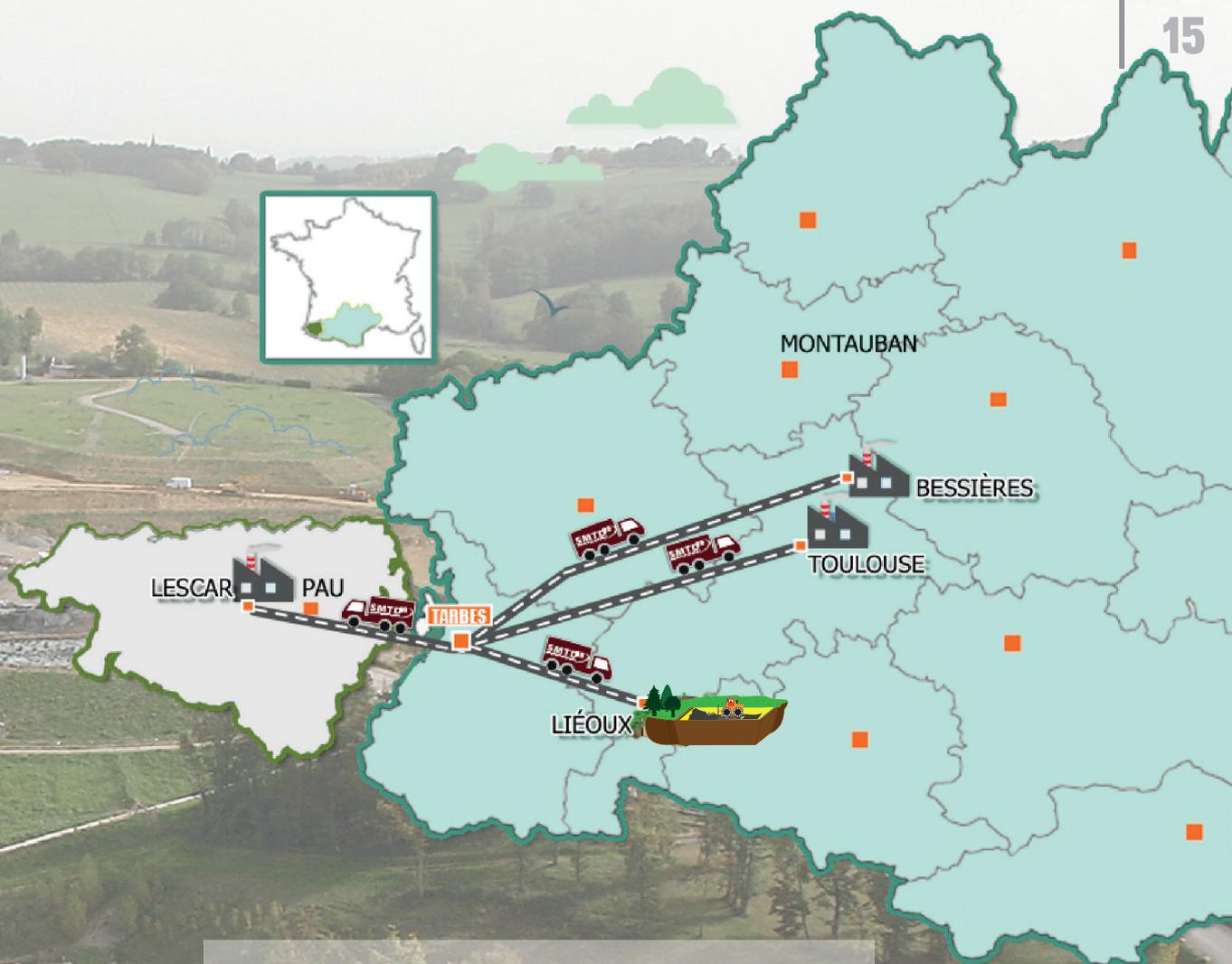


LIÉOUX (31)		
ENFOUISSEMENT	EXPLOITATION	SYSTEM DES PYRÉNÉES (régie)
	TONNES DÉPOSÉES	22 825
	COÛT DE TRAITEMENT	164,84€
	DONT TGAP EN EURO/TTC	64,90 €

LESCAR (64)		
UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	EXPLOITATION	BÉARN URBASER ÉNERGIE (délégation de service public) pour le compte du syndicat VALOR BEARN
	TONNES DÉPOSÉES	2 820
	COÛT DE TRAITEMENT	142,45€
	DONT TGAP EN EURO/TTC	15,40 €

BESSIÈRES (31)		
UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	EXPLOITATION	ÉCONOTRE Suez RV Sud-Ouest (délégation de service public) pour le compte du syndicat DECOSET
	TONNES DÉPOSÉES	12 652
	COÛT DE TRAITEMENT	166,10 €
	DONT TGAP EN EURO/TTC	15,40 €

TOULOUSE (31)		
UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE	EXPLOITATION	SETMI VÉOLIA (délégation de service public) pour le compte du syndicat DECOSET
	TONNES DÉPOSÉES	7 619
	COÛT DE TRAITEMENT	163,90 €
	DONT TGAP EN EURO/TTC	24,20 €



L'externalisation des ordures ménagères et des refus de tri a engendré **plus de 400 000 kms supplémentaires** sur les routes d'Occitanie et celles de l'Aquitaine.

**LE SURCÔÛT LIÉ À
L'EXTERNALISATION
EST DE**

392 386 €

LE TRI DES EMBALLAGES ET DU PAPIER DE

PAGE
16

Le SMTD65 traite les emballages et le papier des Hautes-Pyrénées. Cependant, le centre de tri de Capvern supportant plus de tonnages depuis le passage à l'extension des consignes de tri et, de plus, étant vieillissant (amenant ponctuellement des pannes en raison de la vétusté de certaines machines) 30% des emballages et du papier sont traités depuis juin 2023 par le syndicat de traitement des déchets, ValorBéarn, dans les Pyrénées-Atlantiques.

**14 299
TONNES**

**DE COLLECTE SÉLECTIVE
DANS LES HAUTES-PYRÉNÉES**



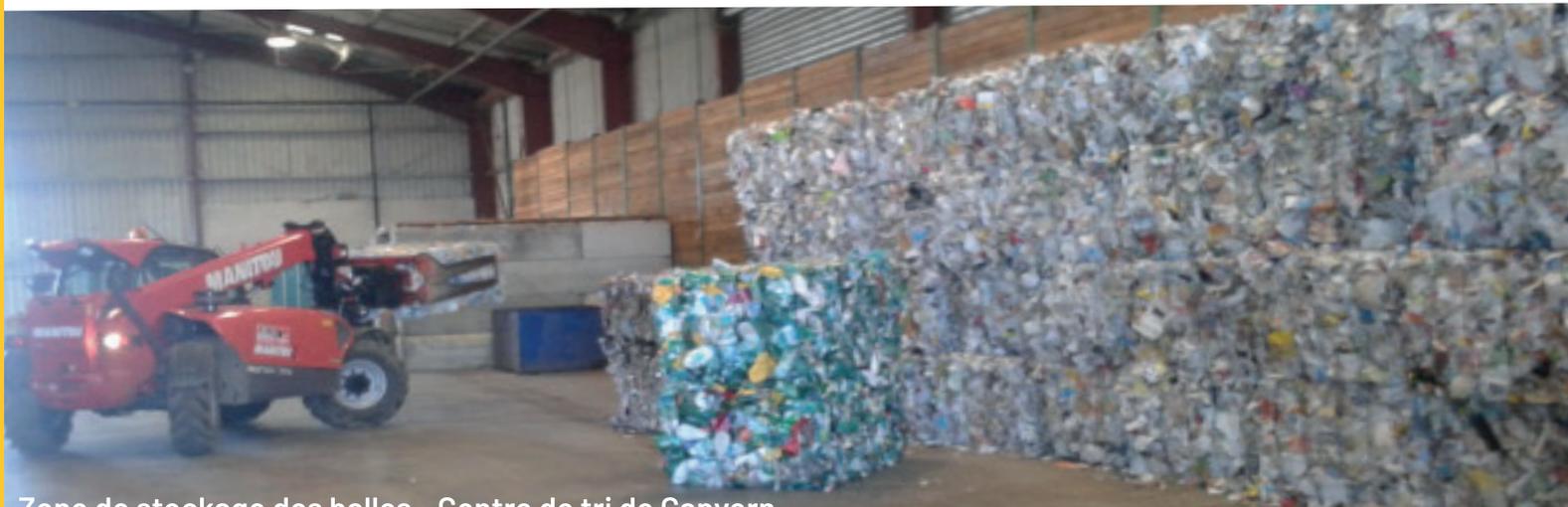
> DONNÉES CHIFFRÉES CONCERNANT LES CENTRES DE TRI DE CAPVERN ET LESCAR

EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE) + PRESTATAIRE VALOR BÉARN (64)
COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES + PAPIERS (HORS CCAM)	14 299 TONNES
COÛT À LA TONNE DU TRI *	206,67 € À LA TONNE
PRIX À LA TONNE **	119,66 € À LA TONNE
PRIX DU REFUS POUR 1 TONNE D'EMBALLAGE (REFUS/TONNES COLLECTE SÉLECTIVE)	58,26 € À LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	TERRITOIRE DU SMTD65 HAUTES-PYRÉNÉES
PERSONNEL SMTD65	31 agents au centre de tri de Capvern

* = coût de tri - reventes des matériaux (€/T)(hors soutiens)

** = coût comprend les dépenses moins les recettes annuelles du tri et 50% des soutiens CITEO.

Répartition des soutiens CITEO = 50% traitement + 50% collecte.



Zone de stockage des balles - Centre de tri de Capvern

LA COLLECTE SELECTIVE

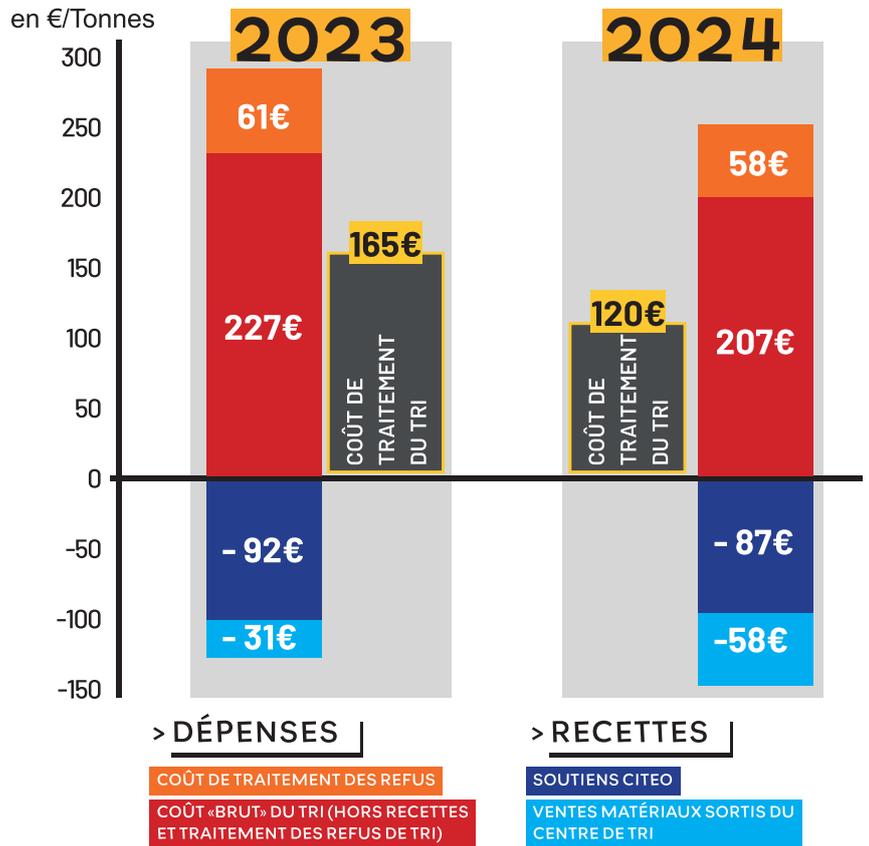
> COMPARATIF DU COÛT DE TRAITEMENT ENTRE 2023 ET 2024



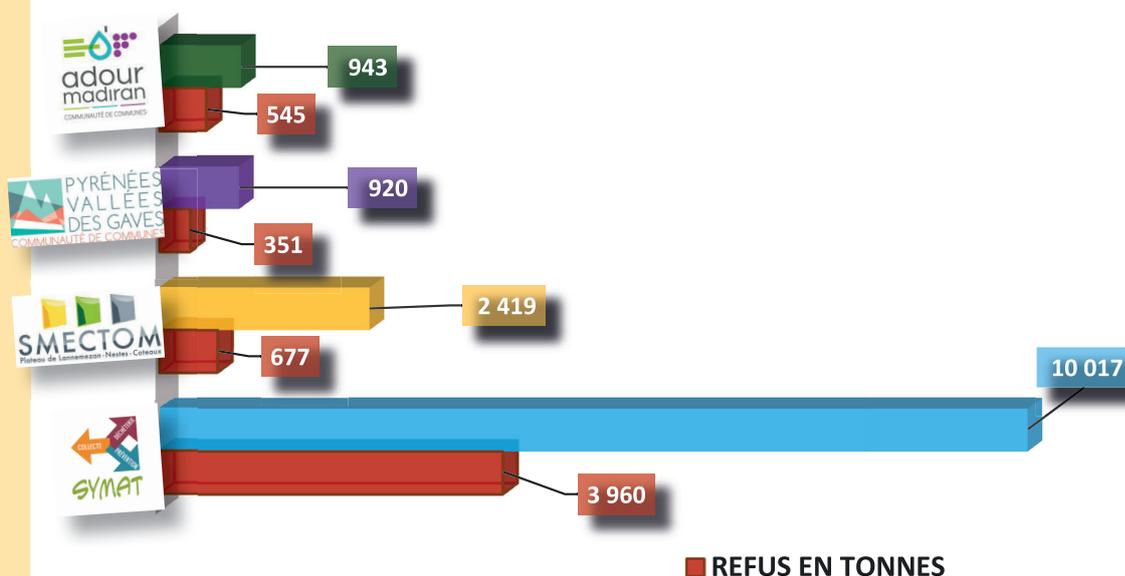
Centre de tri de Capvern

En 2024, les équipes de maintenance du centre de tri des emballages de Capvern ont assuré une « maintenance préventive » de qualité, afin de limiter au maximum les pannes dûes d'une part à la vétusté et d'autre part au rendement toujours plus important généré par l'augmentation des tonnes d'emballages et de papier traitées.

L'ouverture du centre de tri de Masseube étant prévue pour 2026, le remplacement des machines vétustes n'est pas envisageable vu leur coût.



> RÉPARTITION PAR COLLECTIVITÉ DES 14 299 TONNES TRAITÉES AINSI QUE DES 5 533 TONNES DE REFUS DE TRI



LES REFUS DE TRI

PAGE
18

Les « refus de tri » représentent, en 2024, 37% des tonnes traitées au centre de tri. Le coût de traitement des refus cumule le coût de traitement de la collecte sélective à celui de l'ordure ménagère à quoi l'on rajoute le coût du transport. Le coût de refus de tri peut atteindre 400 euros.

Posez-vous toujours la question : « Est-ce un emballage ? »

Oui ? Alors déposez-le dans le bac jaune !

**5 533
TONNES**

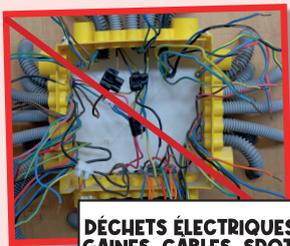
**DE REFUS DE TRI DANS
LA COLLECTE SÉLECTIVE**



**EXEMPLES D'ERREURS DE TRI GRAVES
RETROUVÉES AU CENTRE DE TRI DE CAPVERN**



**SERINGUES,
AIGUILLES**



**DÉCHETS ÉLECTRIQUES :
GAINES, CABLES, SPOTS,
TABLEAUX, GUIRLANDES,
AMPOULES, LAMPES**



**BOUTEILLES
DE GAZ**



PEINTURES



BATTERIES, PILES



**COUCHES
(ENFANTS & ADULTES)**



CADAVRES D'ANIMAUX



**POTS DE FLEUR
EN PLASTIQUE**



**EMBALLAGES &
VAISSELLE EN BOIS**



JOUETS



**SERVIETTES,
NAPPES EN PAPIER**



**SOLVANTS, ACIDES,
BASES, DÉTERGENTS,
PRODUITS
PHYTOSANITAIRES,
WHITE SPIRIT, ...**



**CERCLAGES,
LIGATURES**



BÂCHES

**LISTE NON
EXHAUSTIVE**

Verralia - Albi

**6 216
TONNES**

**DE VERRE TRAITÉES
POUR LE SYMAT ET LA CCPVG**

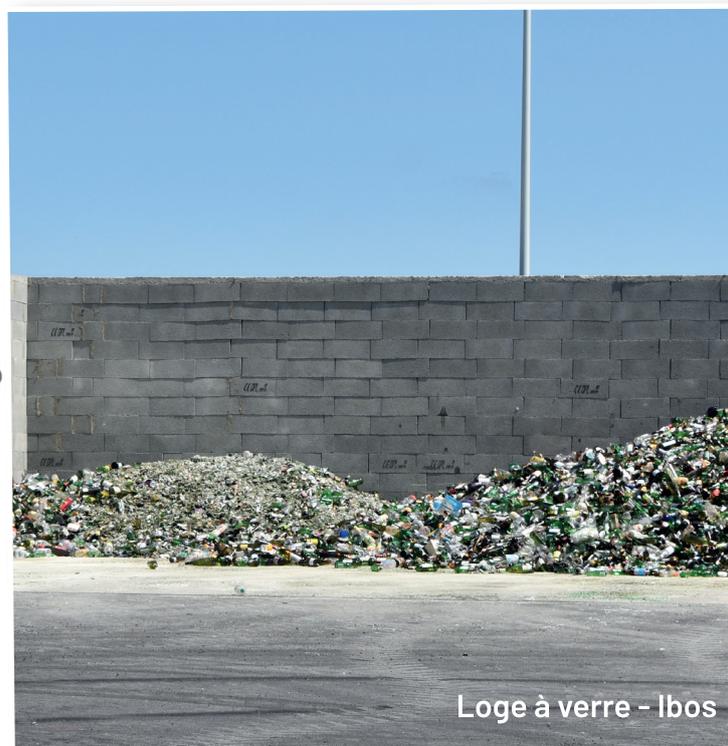
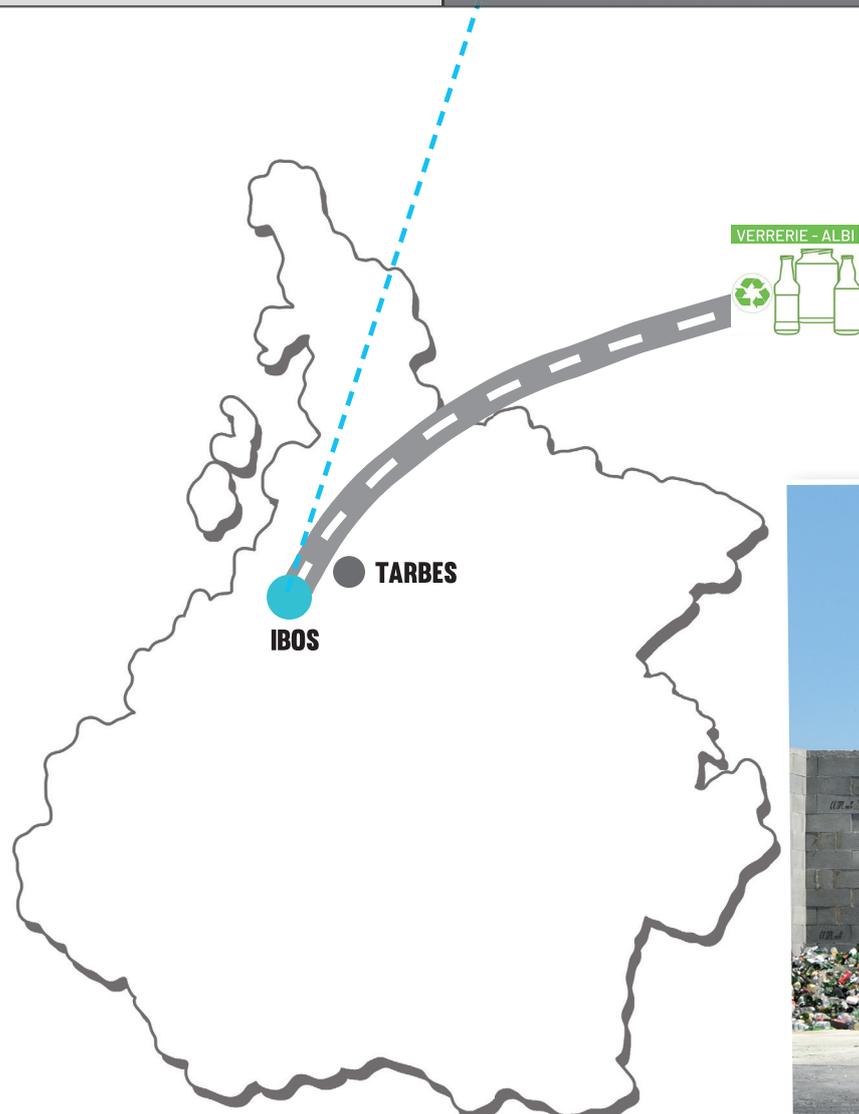
EXPLOITATION LOGE À VERRE	SMTD65 (EN RÉGIE)
TONNES DÉPOSÉES	6 216
COÛT EN €/LA TONNE*	1,43 €/LA TONNE
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT ET CCPVG

Le verre, déposé dans les bornes à verre des Hautes-Pyrénées, est valorisé à la verrerie d'Albi.

Cependant, le SMTD65 stocke et transporte uniquement le verre du SYMAT et de la CCPVG.

Les coûts indiqués, ci-contre, ne concernent que le fonctionnement de la loge à verre et le transport vers la verrerie.

Les 2 autres collectivités de collecte effectuent elles-mêmes le transport jusqu'à Verralia sans stockage du verre collecté.



* = fonctionnement (loge à verre + transport) + revente du verre

LES BIODÉCHETS : DÉCHETS VERTS ET DCT

PAGE
20

Le SMTD65 valorise les déchets verts des Hautes-Pyrénées, sur l'une de ces 3 aires : Bordères-sur-l'Echez, Lourdes et Capvern.
La compétence «broyage» est également réalisée sur les aires de : Vic-en-Bigorre, Bagnères-de-Bigorre, Argelès-Gazost, Cauterets et Viella.

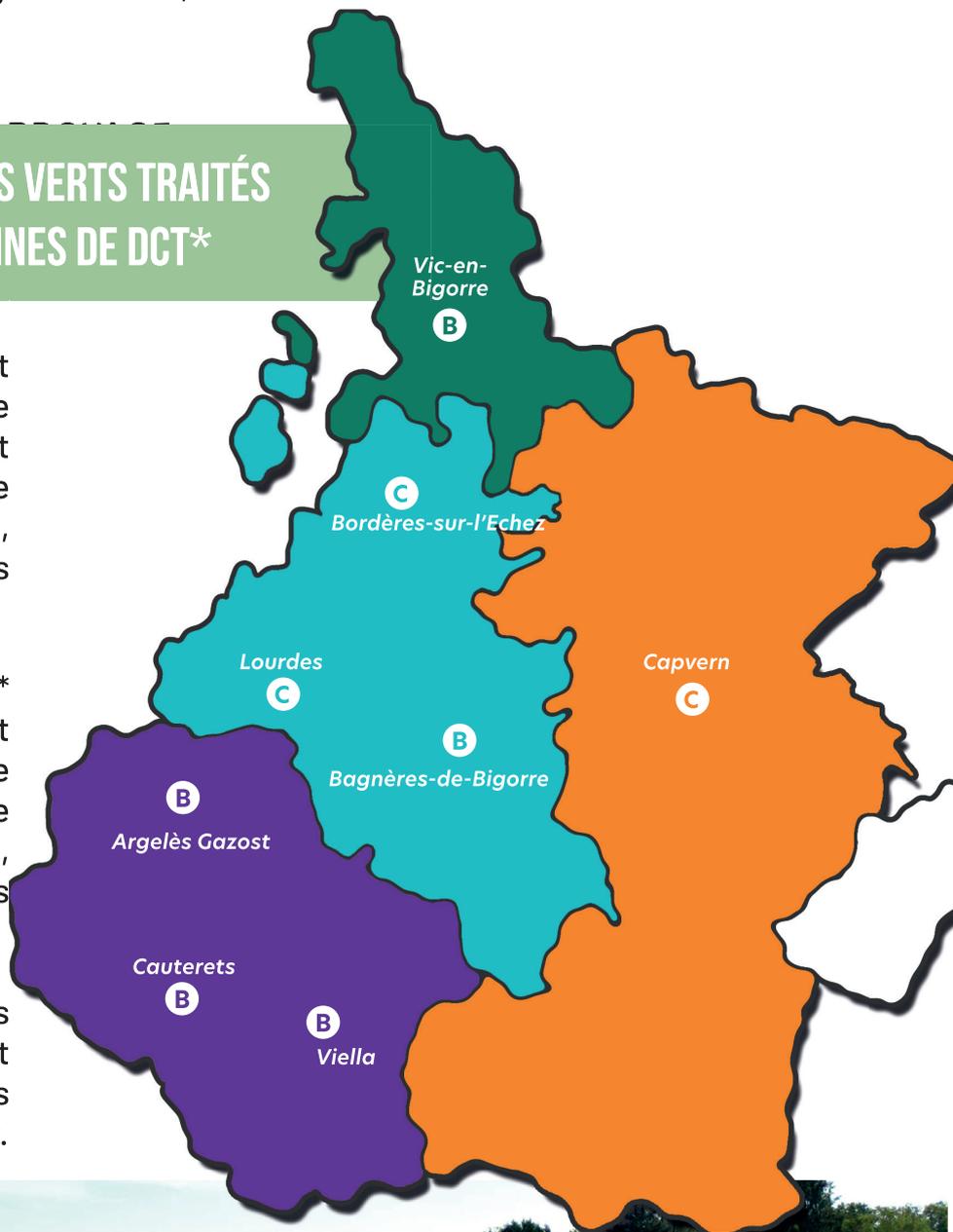
**24 008
TONNES**

**DE DÉCHETS VERTS TRAITÉS
ET 497 TONNES DE DCT***

Depuis fin 2023, le SMTD65 reçoit sur sa plateforme de compostage de Capvern, les déchets de cuisine et de table (DCT) de la collecte partielle réalisée par le SMECTOM. En 2024, se sont 114 tonnes qui ont été livrées et valorisées à Capvern.

En 2024, les 383 tonnes de DCT* collectées par le SYMAT sont, quant à eux, déposés sur la plateforme de Bordères-sur-l'Echez. Cette collecte, récente, est, aujourd'hui, partielle ce qui justifie les faibles tonnages.

Le coût de traitement de ces tonnages est mutualisé, il est identique à celui des déchets verts de part leur faible quantité à ce jour.



Plateforme de compostage - Lourdes

> LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE ET DE BROYAGE

	BORDÈRES-SUR-L'ECHEZ	LOURDES	CAPVERN
EXPLOITATION	VÉOLIA AGRICULTURE	SMTD65 (RÉGIE)	SMTD65 (RÉGIE)
TONNAGES DES DÉCHETS VERTS	14 069 T	1 004 T	6 865 T
COMPOST DISTRIBUÉ		354 T	1 850 T
COÛT	55,34€ / TONNE	50,63€ / TONNE	41,22€/TONNE
TONNAGE DES DÉCHETS DE CUISINE ET DE TABLE	383 T		114 T
ZONE DE CHALANDISE	SYMAT (HORS SYMAT SUD)	SYMAT SUD	SMECTOM
PERSONNEL	Pas d'agent SMTD65	0,4 agent de plateforme et 0,2 agent de broyage	1,25 agent de plateforme et 0,25 agent de broyage

> LES PLATEFORMES DE BROYAGE

	CCPVG (ARGELES-GAZOST, CAUTERETS, VIELLA)	CCAM
EXPLOITATION	SMTD65 (RÉGIE)	SMTD65 (RÉGIE)
TONNAGES TRAITÉS	2 400 T	3 237 T COMPOSTÉES CHEZ VIVANAT À RISCLES

*DCT : Déchets de cuisine et de table



Plateforme de co-compostage - Capvern

LES DÉCHETS ISSUS DES BAS DE QUAIS DE

PAGE
22

Le SMTD65 est en charge du traitement des déchets issus des « bas de quai » de 15 déchèteries pour le SYMAT et de la CCAM.

10 d'entre elles bénéficieront d'une valorisation préalable soit par voie matière soit par réemploi. En 2024, 912 tonnes de déchets issus des « bas de quai » auront été séparées et n'auront pas été enfouies.

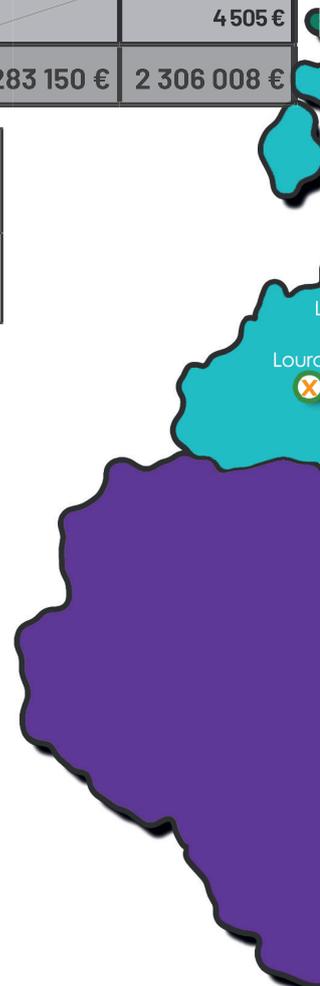
> DÉTAILS DES TONNES ISSUES DES DÉCHÈTERIES GÉRÉES PAR LE SMTD65 ET LE COÛT DE LEUR TRAITEMENT

	SYMAT	3 CP (TOURNAY, POUYASTRUC)	CCAM	TONNES TOTALES PAR DÉCHETS	ÉVOLUTION ENTRE 2023 ET 2024	RECETTES EN EURO	DÉPENSES EN EURO
BATTERIES (EN TONNE)	10			10	+ 41 %	4 563€	
BOIS (EN TONNE)	2 828	189	1 050	4 066	- 19 %		286 328 €
CARTONS (EN TONNE)	1 258		276	1 533	+ 11%	72 225 €	
ENCOMBRANTS (EN TONNE)	8 351	305	1 640	10 296	+ 12 %		1917 016 €
GRAVATS (EN TONNE)	6 947	283		7 230			92 928 €
HUILES ALIMENTAIRES (EN TONNE)			53				
MÉTAUX (EN TONNE)	933	61	268	1 048	+ 2 %	194 024 €	
PAPIERS (EN TONNE)	290	16		574	+ 43 %	12 338 €	
PLÂTRES (EN TONNE)	51			51			5 231 €
SOUCHES (EN TONNE)	33			33	+ 64%		4 505 €
TONNES TOTALES PAR COLLECTIVITÉS	20 700	854	3 286	24 840		283 150 €	2 306 008 €

ANNÉE	TONNES DÉPOSÉES EN DÉCHÈTERIE	COÛT DE TRAITEMENT (RECETTES PAPIERS, BATTERIES, MÉTAUX ET CARTONS DÉDUITES)	ÉVOLUTION DES TONNAGES ENTRE 2023 ET 2024
2023	24 248	1 381 570 €	+ 2%
2024	24 840	2 022 858 €	

> LA GESTION DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES, LES PRESTATAIRES, LE TRAITEMENT ET LE TERRITOIRE CONCERNÉ

DÉCHETS	PRESTATAIRE	TRAITEMENT	ZONE CONCERNÉE
BOIS	SUEZ RV PYRENEES (65)	Tri - valorisation - élimination	SYMAT COMPLET - CCAM - 3 CP
DIVERS dont DDS	PSI (65)		
FERRAILLES ET BATTERIES	DERICHEBOURG (65)	Valorisation acierie	SYMAT COMPLET - CCAM - 3 CP
GRAVATS	SOCARL (65) + PSI (65)	Stockage ISDI	SYMAT COMPLET - 3 CP
HUILES DE FRITURE	REFOOD	Valorisation	SYMAT COMPLET - CCAM - 3 CP
PAPIERS ET CARTONS	SUEZ RV PYRENEES (65)	Valorisation papeterie	SYMAT COMPLET - CCAM - 3 CP
SOUCHES	VÉOLIA AGRICULTURE (65)	Valorisation	SYMAT NORD
TOUT VENANT	PSI / SOVAL (65)	Tri-valorisation- enfouissement/ enfouissement	SYMAT COMPLET - CCAM - 3 CP

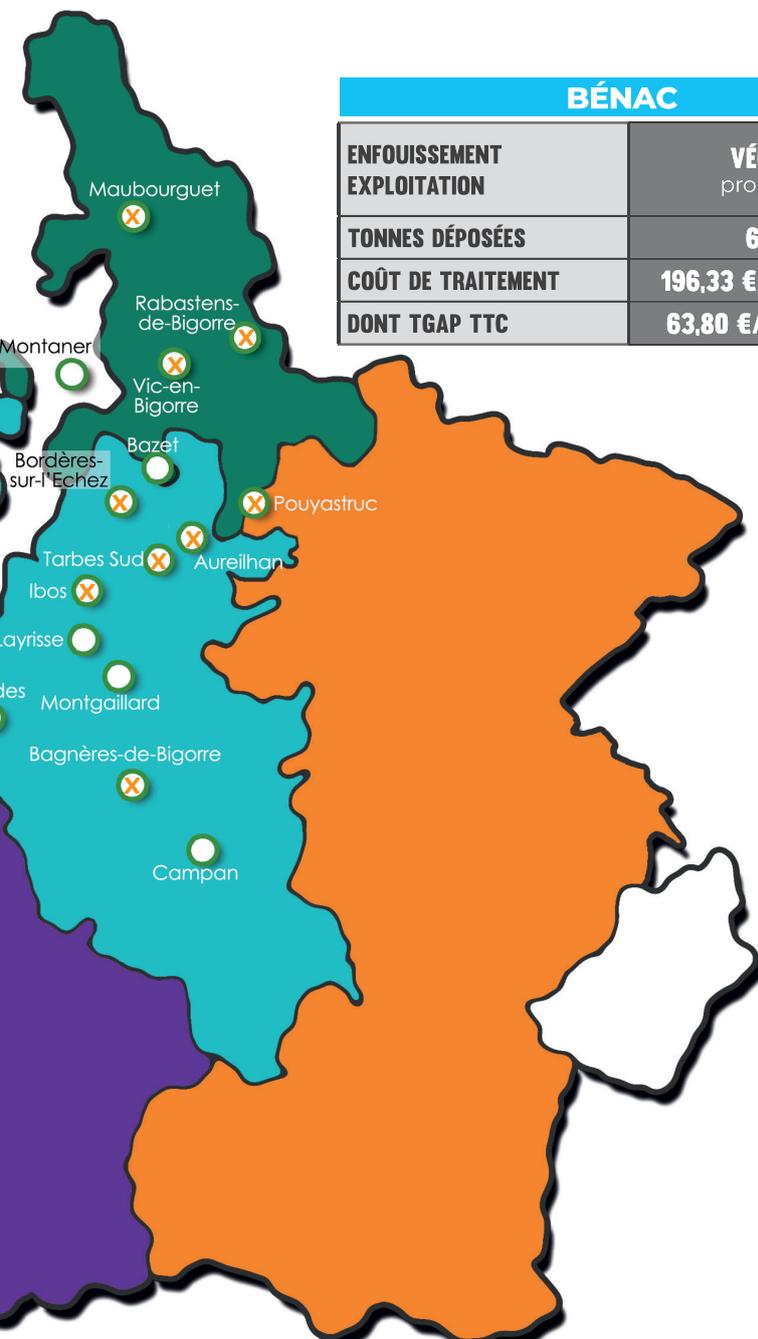


> TONNAGES ET TRAITEMENT DES DÉCHETS ISSUS DES BAS DE QUAIS DES DÉCHÈTERIES FAISANT L'OBJET D'UNE VALORISATION PRÉALABLE

ENCOMBRANTS VALORISÉS	
RÉEMPLOI	69 TONNES
DÉCHETS DANGEREUX	53 TONNES
VALORISATION MATIÈRE	648 TONNES
MATÉRIAUX INERTES VALORISÉS	67 TONNES
REP	75 TONNES
TONNES TOTALES VALORISÉES	912 TONNES

LANNEMEZAN	
EXPLOITATION	PSI environnement
TONNES DÉPOSÉES	9 640
TONNES VALORISÉES	911,93
TONNES ENFOUIS	8728,47
COÛT DE TRAITEMENT	178,20€/LA TONNE

BÉNAC	
ENFOUISSEMENT EXPLOITATION	VÉOLIA propreté
TONNES DÉPOSÉES	656
COÛT DE TRAITEMENT	196,33 €/LA TONNE
DONT TGAP TTC	63,80 €/LA TONNE



- Déchèteries dont les déchets dits de «bas de quai» sont gérés par le SMTD65
- ⊗ Déchèteries dont les déchets dits de «bas de quai» sont gérés par le SMTD65 et bénéficient d'une valorisation matière

LES INFOS ET ACTUALITÉS 2024 !

PAGE
24

Le SMTD65 a connu des améliorations, des projets, des événements qui vous sont détaillés dans ces pages.

Nous pouvons retenir pour cette année 2024, une réussite concernant le prêt de broyeurs individuels ainsi que des sessions de broyage en placette, une conférence sur la permaculture et de nouveaux engins pour le broyage et le compostage.

**60
COMMUNES**

**ONT BÉNÉFICIÉ, GRATUITEMENT, DE BROyeurs INDIVIDUELS
À DESTINATION DE LEURS ADMINISTRÉS**

MISE À DISPOSITION DE BROyeurs INDIVIDUELS

26 broyeurs ont été mis à disposition dans 18 collectivités conventionnées du territoire du SMTD65, soit dans plus d'une soixantaine de communes au total.

Cette opération a permis de réaliser 173 mises à disposition de broyeurs de végétaux en 2024 et ainsi réduire les apports de déchets verts en déchèterie. Elle a également été l'opportunité de sensibiliser à la pratique du compostage et du paillage.



SMTD65
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Projet cofinancé par
HAUTES
PYRÉNÉES
Département

SYMAT
SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DÉCHETS

SMECTOM

IMAGINATION CONTRACTUELLE

ADÉ ASTÉ communes limitrophes
AUREILHAN
BARBAZAN-DEBAT
BERNAC-DEBAT
CAMPAN
HITTE Barbazan-Dessus, Fréchet-Frèchet, Luc, Olsac-Dessus, Heuban, Oueilloux
HORGUES
IBOS
LÉZIGNAN
LOURDES
MONTGAILLARD Hils, Lourup, Trébons, Vielle-Adour
ODOS communes limitrophes
ORDIZAN Antist, Orignac
ORLEIX
POUZAC Labassère
SAINTE-PÉ-DE-BIGORRE
SÉMÉAC

EN PARTENARIAT AVEC LE SMTD65, DES COMMUNES METTENT À VOTRE DISPOSITION GRATUITEMENT DES BROyeurs INDIVIDUELS DE VÉGÉTAUX !

SAINTE-LAURENT-DE-NESTE communes limitrophes
TOURNAY communes limitrophes
TRIE-SUR-BAÏSE communes limitrophes
LA BARTHE DE NESTE

5 BROyeurs SONT ÉGALEMENT DISPONIBLES AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PYRÉNÉES VALLÉES DES GAVES
Renseignements et réservation par mail à m.lanca@ccpv.fr

LE BROyage DES VÉGÉTAUX, C'EST :

- ✓ MOINS DE TRAJETS À LA DÉCHÈTERIE (GAIN DE TEMPS ET D'ARGENT)
- ✓ DÉVELOPPER DES TECHNIQUES** DE JARDINAGE (EX: PAILLAGE)
- ✓ AMÉLIORER SON COMPOST EN AJOUTANT LE BROyat
- ✓ CESSER LES ÉVENTUELLES PRATIQUES DE BRÔLAGE
- ✓ RÉDUIRE LA PRODUCTION DE SES DÉCHETS

**VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E) ?
ET VOTRE MAIRIE EST
CONVENTIONNÉE ?
RENSEIGNEZ-VOUS
DIRECTEMENT AUPRÈS
DE VOTRE MAIRIE !**

** Retrouvez d'autres techniques de jardinage au naturel sur notre page Facebook ou sur notre site www.smtd65.fr

* Liste des Mairies conventionnées ci-dessus

ATTENTION : liste des communes au 1^{er} juin 2025



12
COLLECTIVITÉS

**ONT EMPRUNTÉ GRATUITEMENT CE BROYEUR
PROFESSIONNEL**

MISE À DISPOSITION D'UN BROYEUR PROFESSIONNEL

Mise à disposition d'un broyeur de végétaux professionnel à destination des services techniques et le retour des opérations de « broyage en placette »

En 2024, le SMTD65 a mis gratuitement à disposition un broyeur de branches professionnel auprès de 12 collectivités. Il a été emprunté durant 29 semaines au total.

Cette opération a permis aux collectivités de gérer in-situ leurs déchets verts, le broyat obtenu ayant été utilisé pour le paillage ou pour le compostage.

Ce broyeur sera désormais employé pour des opérations de « broyage en placette » en partenariat avec les collectivités emprunteuses. L'objectif est de proposer aux usagers, une solution de broyage complémentaire pour les branches non prises en charge par le broyeur électrique individuel.

La première campagne de broyage en placette a été proposée en partenariat avec la commune d'Odos les 8, 9 et 10 octobre 2024.



AIRES DE COMPOSTAGE / BROYAGE

Le SMTD65 investit pour optimiser les coûts de traitement et améliorer ses prestations.

2 NOUVEAUX ENGIN

SUR LA PLATEFORME DE COMPOSTAGE DONT UN BROYEUR MOBILE

En 2024, Le SMTD65 a fait le choix de moderniser ses outils concernant le broyage et le criblage des déchets verts afin d'optimiser les coûts de traitement.

Il a donc fait l'acquisition de deux nouveaux engins :

- 1 crible à tambour TERREX avec une trémie de 5m³ et une surface de criblage de 26m²

- 1 broyeur, semi-rapide, à déchets verts SHARK proposant un rendement jusqu'à 230m³/h. Il assure les prestations de broyage sur plusieurs plateformes des Hautes-Pyrénées.

Ces deux engins vont permettre une optimisation de la prestation.

Le criblage est plus performant grâce à un accès privilégié permettant un entretien facilité.

Ce crible offre un excellent rendement énergétique et un faible coût d'exploitation.

La qualité du broyage est améliorée grâce à sa granulométrie ajustable qui permet d'installer le broyeur rapidement lors de session de broyage sur différents sites du territoire du SMTD65.



Broyeur SHARK



Crible TERREX

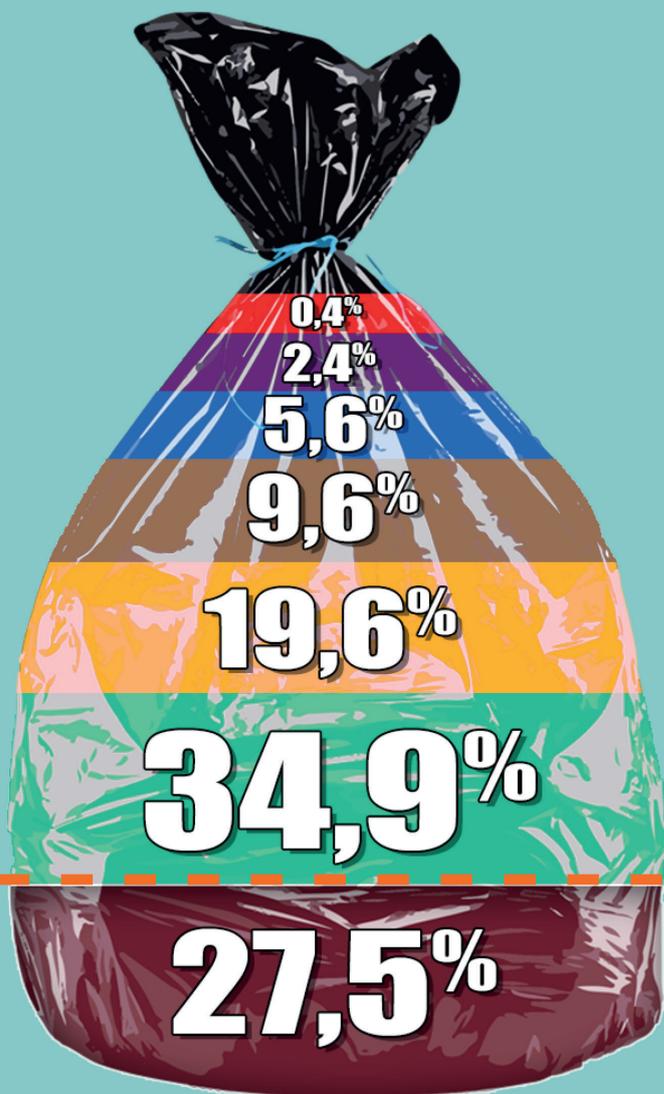
LE MODECOM : QUÉSAKO ?

PAGE
28

Le MODECOM est une caractérisation réalisée à la demande du SMTD65 permettant de connaître le contenu de la poubelle d'ordures ménagères des habitants des Hautes-Pyrénées.

Grâce à cet état des lieux, le SMTD65 axe ses actions dont l'une d'elle est de sensibiliser afin de réduire et mieux trier ses déchets.

**AUJOURD'HUI,
IL RESTE QUOI DANS MA POUBELLE
D'ORDURES MÉNAGÈRES ?**



SMTD⁶⁵
SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Données extraites du rapport de caractérisation des ordures ménagères résiduelles réalisé pour le SMTD65 en 2020.

Plus de 72%

de vos ordures ménagères peuvent encore se trier.

Dans la poubelle d'ordures ménagères, les Hautes-Pyrénéens pourraient extraire 72% de ce qu'ils y déposent, et, ainsi, soit **RECYCLER**, soit **VALORISER**, soit **CONSOMMER**, soit **RÉEMPLOYER**.

DÉCHETS DANGEREUX

DÉCHÈTERIE

TEXTILES

BORNE RELAIS/RECYCLERIE/DONS

VERRE

BORNE VERRE

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

CUISINER/CONSERVER

COLLECTE SÉLECTIVE

BAC JAUNE

MATIÈRES ORGANIQUES

COMPOSTAGE

Pour plus de renseignement...
flashez ce QRcode



LES MARCHÉS PUBLICS

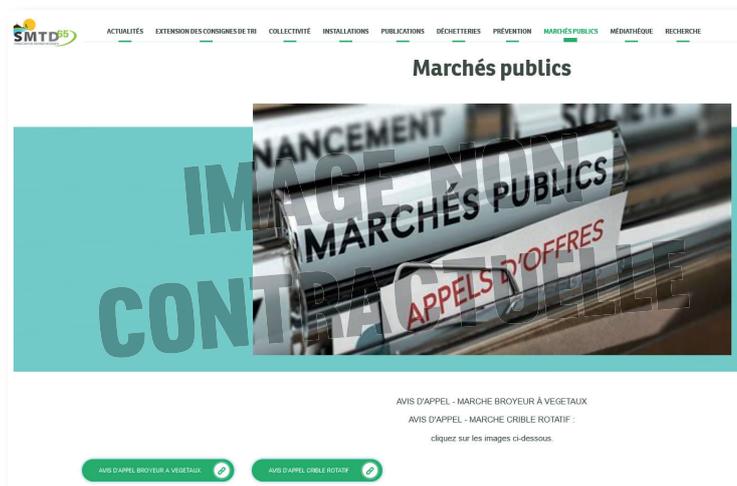
Le SMTD65 présente les marchés signés en 2024.
Certaines de ces attributions sont valables en 2025.

PAGE
29

	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	MONTANT DU MARCHÉ EN EURO H.T.
FOURNITURE D'UN CRIBLE ROTATIF POUR DÉCHETS VERTS	Territoire du SMTD65	SARL LHEUREUX ET COMPAGNIE	214 000 €
FOURNITURE D'UN BROYEUR RAPIDE À VÉGÉTAUX SUR CHASSIS 80 KM/H	Territoire du SMTD65	S.A.S. HANTSCH	328 700 €
PRESTATION TRAITEMENT DU BOIS ISSU DES DECHETERIES	Territoire du SMTD65	SUEZ RV PYRENEES	357 000 €
ÉTUDE TERRITORIALE RELATIVE AU TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DU DÉPARTEMENT	Territoire du SMTD65	ELCIMA ENVIRONNEMENT SAS	21 950 €
TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES ISSUES DES QUAIS DE TRANSFERT	Territoire du SMTD65	EVONEO ECONOTRE	12 400 000 €

RENDEZ-VOUS
SUR NOTRE SITE
WWW.SMTD65.FR

AFIN DE RETROUVER
LES MARCHÉS PUBLICS
EN COURS.



MARCHÉ «FOURNITURE D'UN BROYEUR POUR DÉCHETS VERTS» - ENTREPRISE RETENUE HANTSCH

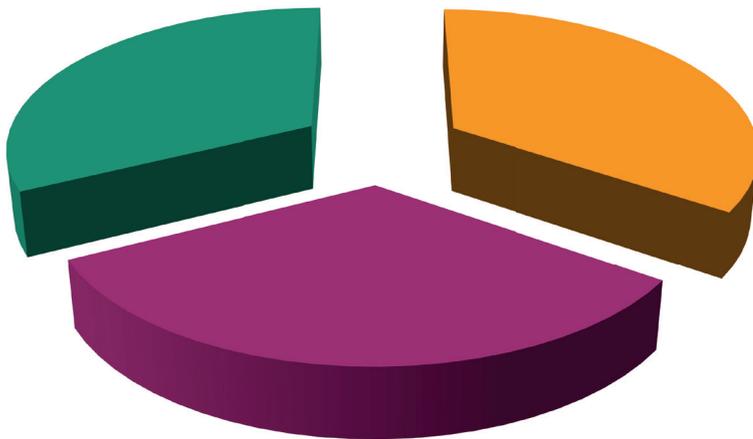
LES DONNÉES FINANCIÈRES

PAGE
30

Les données financières indiquent les recettes et dépenses d'investissement ainsi que les recettes et dépenses de fonctionnement.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

1 974 718 €



- 35 % Dotations fonds divers
- 33 % Emprunts dettes assimilées
- 32 % Opérations d'ordre

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

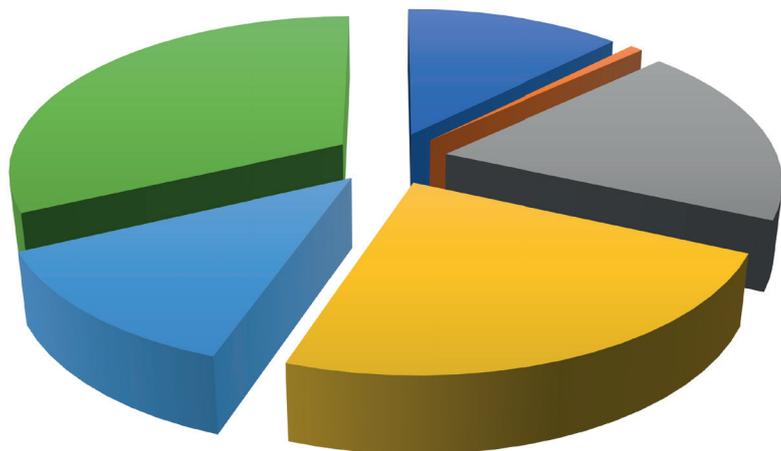
25 871 796 €



- 1 % Atténuation des charges (APA)
- 1 % Autres participations
- 1 % Produits exceptionnels
- 76 % Participations collectivités adhérentes
- 1 % Produits de gestion courante
- 2 % Résultat excédent reporté
- 12 % Soutiens CITEO
- 6 % Vente de produits et prestations

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

2 395 436 €



- 12 % Administration générale
- 1 % Communication
- 19 % Suivi trentenaire des sites de stockage
- 24 % Transfert des déchets
- 13 % Tri de la collecte sélective
- 32 % Végétaux

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

24 244 215 €



- 4 % Administration générale
- 1 % Communication
- 10 % Déchèteries
- 32 % Ordures ménagères
- 13 % Remboursement de soutiens CITEO
- 8 % Suivi trentenaire des sites de stockage
- 12 % Transfert des déchets
- 14 % Tri de la collecte sélective
- 5 % Végétaux

GLOSSAIRE

GLOSSAIRE

Cartons : ensemble des déchets en carton (emballages et cartonnettes, cartons de commerçant)

C.C : Communauté de Communes

CITEO : Citeo est l'acteur français de la REP, Responsabilité Elargie des Producteurs, pour les papiers et les emballages ménagers : inscrit dans le code de l'environnement, il signifie que le producteur ou distributeur est responsable de, et finance, l'élimination des déchets provenant de leurs produits. Sans but lucratif, Citeo est donc financée par les entreprises pour réduire l'impact environnemental des emballages ménagers et papiers, grâce à leur réduction, réemploi et recyclage.

Composites : L'ensemble des déchets composés de plusieurs matériaux (câbles électriques, équipements électriques ou électroniques, briques alimentaires etc...)

CS : Collecte Sélective

D3E (ou DEEE) : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux

DCT : Déchets de Cuisine et de Table

DDM : Déchets Dangereux des Ménages

DDS : Déchets Diffus Spécifiques

DMS : Déchets Ménagers Spéciaux: l'ensemble des produits dangereux utilisés par les ménages (bouteilles de gaz, piles et accumulateurs, cartouches d'impression, médicaments...)

DV : Déchets Verts

EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

Fines : Tous les éléments d'une taille inférieure à 20 mm

FMA : semi-remorque à Fond Mouvant Alternatif

Incombustibles : Ensemble des déchets qui ne peuvent pas être brûlés et qui ne sont pas classés dans les autres catégories (os, coquillages, cailloux, argile...)

ISDND : Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux

Lixiviats : Les lixiviats sont les jus produits sous l'action conjuguée de l'eau de pluie et de la fermentation des déchets enfouis

Métaux : L'ensemble des emballages en métaux ferreux et non ferreux (boîtes de conserve, canettes de boisson...) et les métaux non recyclables qu'ils soient ferreux ou non (clou, vis...)

MODECOM : MéthOde DE Caractérisation des Ordures Ménagères

OM : Ordures Ménagères

Papiers : Ensemble des déchets en papier (ramettes de feuilles, magazines, imprimés publicitaires, tickets de caisse...)

PEBD : «PolyEthylène Basse Densité »: les films plastiques...

PEHD : «PolyEthylène Haute Densité »: plastique opaque qui compose les bouteilles de lait, les flacons de lessive ou de shampoing...

PET clair : «PolyEthylène Téréphtalate»: plastique transparent qui compose les bouteilles d'eau minérale

PET Foncé : «PolyEthylène Téréphtalate»: plastique coloré qui compose les bouteilles d'eau gazeuse

Plastiques : Ensemble des déchets composés de plastique (plastiques valorisables, bouteilles plastiques, poches plastiques ainsi que les plastiques non valorisables, cintres, jouets...)

PP : PolyPropylène: plastique aspect brillant

Putrescibles : L'ensemble des déchets constitué de matières organiques (restes de repas, gaspillage alimentaire, cadavres d'animaux, déchets verts de jardin...)

Régie : Exploitation d'une installation par les fonctionnaires du SMTD65

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

SMTD65 : Syndicat Mixte de Traitement des Déchets des Hautes-Pyrénées

Taux de refus : Tonnes de refus de la collectivité divisées par les tonnes collectées

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOMI : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

Textiles : L'ensemble des vêtements et textiles de maisons usagés (pantalons, chaussures, couvertures...)

Textiles sanitaires : L'ensemble des textiles sanitaires (couches, serviettes hygiéniques, cotons de pharmacie...)

TGAP : Taxe Générale sur les Activités Polluantes payée et reversée intégralement à l'Etat sur toute tonne traitée en installation de traitement des déchets

UIOM : Unité d'Incinération des Ordures Ménagères

UVE : Unité de Valorisation Energétique

Verre : Ensemble des emballages recyclables en verre (pot de moutarde, bouteille de vin, parfum,...)

VRD : Voirie Réseau Divers



unité de valorisation énergétique



installation de stockage des déchets non dangereux



centre de tri



Ensemble, trions mieux, valorisons plus !

RAPPORT ANNUEL 2024

sur le prix et la qualité du service public d'élimination
des déchets ménagers et assimilés

ADRESSE

2 rue du Tourmalet
65420 IBOS

TELEPHONE & MAIL

05.62.38.44.90
smt65@smt65.fr

WEB

www.smt65.fr
Facebook : smt65

imprimé sur papier

